

## Compte-rendu du RDV avec la Délégation ministérielle à la psychiatrie et à la santé mentale

### Résumé court :

L'Uniopss a pu échanger lundi 20 avril avec le Pr Bellivier, Délégué ministériel à la santé mentale et à la psychiatrie et les membres de son équipe, Patrick Risselin et Marianne Perreau-Saussine.

Outre l'organisation des établissements de santé psychiatriques, qui constituent l'essentiel des sujets de la cellule de crise ; en complémentarité, **l'Uniopss a fait remonter les difficultés rencontrées par les associations des secteurs social et médico-social, notamment celles qui accompagnent les publics en situation d'addictions et de grande précarité.** Les difficultés qui nous ont été remontées ont pu être détaillées au Délégué et son équipe, ainsi que les bonnes pratiques. **A également été abordée la question des soins pour les détenus.**

Le Délégué ministériel a noté la nécessité de bien rappeler les dispositions facilitant l'accès aux traitements de substitution aux officines, et la nécessité d'assouplissement des fermetures des structures d'accueil de jour pour les enfants et adolescents (réflexion en cours au niveau de la cellule de crise). L'articulation des réponses sanitaires, médico-sociales et sociales est un enjeu fort du déconfinement selon le Délégué. Il a indiqué la nécessité de filières d'admission fluidifiées dans les structures médico-sociales et le renforcement des filières d'appui du sanitaire. L'enjeu de l'accès aux soins de premiers recours a été pris en compte pour éviter l'arrivée massive de situation de décompensation à l'hôpital à la sortie du confinement.

Il a été convenu d'un **échange régulier tous les 15 jours entre l'Uniopss et la Délégation, et de travailler autour des enjeux du déconfinement et sur le recensement des organisations et coopérations pertinentes mises en place face à la crise sanitaire.** En effet, dans le cadre de la feuille de route santé mentale et psychiatrie, le Délégué ministériel souhaite accompagner et soutenir les organisations et décroisonnements mis en place pour faire face à la crise. Il a été convenu de l'intérêt de ne pas le limiter au secteur sanitaire mais bien de l'élargir aux secteurs social et médico-social.

### Autres éléments :

L'Uniopss a fait remonter les problématiques transversales : manque d'équipement de protection, système de garde d'enfant qui ne prend pas en compte tous les professionnels sociaux et médico-sociaux et diminue les capacités d'accompagnement, exclusion des bons total pour faciliter les déplacement des établissements psy, SSR et d'une partie du secteur social et médico-social.

**Elle a particulièrement développé les remontées de terrain relatives aux publics en situation d'addiction et de grande précarité à partir des contributions reçues.**

Les réactions du Pr Bellivier ont été les suivantes :

- La situation de crise sanitaire a fait ressortir les bons et mauvais côtés des partenariats /liens entre les secteurs médico-social, social et le sanitaire
- Les hôpitaux ont du réorganiser leurs plateaux d'hospitalisation, privilégier les chambres seules, baisse du capacitaire en hospitalisation => Situation inédite – priorités données aux réorganisations de l'ensemble des disciplines pour donner la priorité à une offre COVID => ce qui explique les difficultés d'accès aux soins.
  - ⇒ Cela a pu prendre le pas sur la continuité des soins mais cela est vrai sur toutes les maladies chroniques/situation de renoncement ou de retard d'accès aux soins

- Addictions : le Délégué a bien conscience des difficultés remontées, il a pris l'exemple des retours qu'il a à l'hôpital Lariboisière. Le confinement a pour corollaire, une augmentation des consommations d'alcool notamment.
- Il y a la situation actuelle à gérer et la nécessité de préparer la suite : il souhaite entretenir un lien régulier et fonctionnel avec l'Uniopss.
- Les enjeux à traiter pour la sortie de crise – préparation du déconfinement :
  - o remise en route d'une offre conventionnelle avec un enjeu majeur pour optimiser le bon fonctionnement des ressources : une articulation fonctionnelle entre les structures sanitaires et médico-sociales : structures pH/ addictions etc.
  - o Crainte d'un afflux de personnes en situation de décompensation/ avant que l'offre soit réorganisée et prête
  - o Des gestes barrières qu'il faudra conserver
  - o Filières d'admission fluidifiées dans les structures médico-sociales
  - o Filière d'appui du sanitaire doivent être renforcées

Le Délégué relève qu'il n'y a ce stade pas eu de gros cluster de Covid 19 dans les hôpitaux psychiatriques. Les patients ont été protégés.

- Il y a une augmentation des besoins (situations décompensées et renoncement aux soins, nouveaux besoins dans les suites du déconfinement).
- Il va faire remonter le besoin de dispositifs de garde d'enfants pour le social et ESMS
- Sur le manque de matériel, il a fait référence aux annonces d'hier du Premier Ministre et d'Olivier Véran. L'intention est claire, mais les circuits logistiques sont plus complexes pour les structures sociales et médico-sociales que pour le sanitaire.
- Le sujet des dotations pour l'ensemble des structures en situation vulnérables a déjà été remontée par la Délégation.
- Les difficultés ont déjà été remontées sur l'accès aux traitements pour les personnes en situation d'addictions, et il y a eu des améliorations. L'Uniopss insiste sur le fait que des difficultés persistent et qu'un renouvellement des consignes aux officines serait le bienvenu.
- Assouplissement de la fermeture des HDJ : problèmes pour publics adolescents et enfants, il en a bien conscience, assouplissement font l'objet de mesures imminentes / dispositions qui vont être prise très bientôt. En réflexion dans la cellule de crise.
- **Sur les soins des détenus** : après un état de sidération et de très fortes craintes d'une propagation du virus, les services de soins se sont réorganisés en établissements pénitentiaires. Il n'a pas d'alerte majeure à ce stade, les préoccupations d'il y a 3 semaines ne se sont plus les mêmes.
- **L'échéance des PTSM** serait décalée à la fin d'année 2020.